

Compte-rendu du Conseil d'école du 17 juin 2016

Présents :

Les enseignantes : Mmes Desbrus, Méjias, Chastagnaret, Bossan, et Monsieur Jarjat, La mairie : Mme Finiels, maire et Madame Bernadette Traversier, adjointe
Les parents : Mesdames Boucher Gwendoline, Deloche Cynthia, et messieurs Ragon Julien, Boulon Thierry,
DDEN : Mme Dedieu Danielle,

Absents excusés :

Monsieur Gauthier Jean-Marc, Inspecteur de l'Education Nationale
Vareille Aurélie, parent déléguée
Vacher France, parent déléguée

Rentrée 2016.

Des effectifs en hausse
avec : 24 CP (voir 25)
24 CE1
24 CE2
51 CM
Soit 123 élèves à ce jour.

Mme Chastagnaret travaillera à temps partiel en 2016-2017. Elle libère ainsi avec le temps de décharge de direction un mi-temps sur sa classe. Ce temps sera pris en charge par Mme Alexandrowitsch.

Mme Dejours reprend à temps complet.
Monsieur Jarjat est nommé Maître E aux Ollières.

On déplore toujours le manque de moyen en termes de psychologue scolaire.

Présentation des axes du projet d'école 2016-2019

Le Projet d'école doit être renouvelé. Les enseignantes ont dégagé des axes de travail dans quatre champs . Ces axes de travail donneront lieu à des actions spécifiques sur les 3 ans à venir.

Champ : 1 : Amélioration des résultats au regard des compétences du socle communautaire.

Axe 1 : développer les situations d'écriture permettant aux élèves d'améliorer leur syntaxe, de réinvestir les connaissances sur la langue dans leurs textes, de trouver du plaisir à écrire.

Axe 2 : réactualiser les outils de cycle et intercycle et renforcer leur utilisation en classe.

Champ 2 : Réponse à la difficulté scolaire et/ou aux besoins particuliers.

Axe 1 : développer la réflexion sur la différenciation : comment différencier pour personnaliser le parcours de l'élève ? Tendre vers la diversification des entrées, des supports et des modalités de travail.

Champ 3 : Vie scolaire

Axe 1 : développer les conditions favorisant l'estime de soi et des autres par la mise en place de situations de coopération, une réflexion sur la mise en œuvre des principes de la communication bienveillante, le développement du sentiment de compétence chez l'élève.

Champ 4 : Education culturelle, artistique, sportive, humaniste et volet numérique.

Axe 1 : continuer de développer les pratiques artistiques et culturelles, sportives et humanistes dans un contexte favorisant : la créativité des élèves, la cohésion et la coopération du groupe classe et des groupes classes, le partenariat avec le tissu associatif local, la mairie et la communauté de communes du pays de Vernoux.

Axe 2 : renforcer la participation active des élèves dans l'élaboration des projets.

Axe 3 : permettre aux élèves de sortir de leur territoire proche pour découvrir un environnement plus urbain.

Axe 4 : intégrer l'usage du numérique dans les situations pédagogiques.

Monsieur Gauthier, Inspecteur de l'éducation nationale a validé les axes.

Intervention des parents

Les délégués parents ont rencontré Madame Le maire pour lui faire part de plusieurs points et ont eu réponse à leur questionnement.:

- absence de l'agent de sécurité aux heures de sortie, Mme Le maire va s'informer.
- installation photovoltaïque, pas encore en service car certains points ne sont encore pas aux normes. Une action pédagogique sera possible en classe.

D'autres points ont été soulevés :

Equipement de l'école en tablettes numériques : l'appel à projet lancé avec le collègue a été retenu. L'école pourra être équipée en tablettes numériques (13 tablettes). Cet équipement est financé par l'Etat et la commune. A suivre.

Le téléphone sur le temps de garderie : Le personnel communal et Mme Chastagnaret se sont entendus pour utiliser le téléphone de l'école sur le temps de garderie sans que cela pose un quelconque problème.

Enfants perturbateurs aux TAPS : des mesures ont été prises. Mme Traversier, Mme Chastagnaret et Céline se sont rencontrées pour faire le point sur les enfants qui perturbent les ateliers. Des mesures allant jusqu'à l'exclusion des ateliers sont prises au regard du contexte.

Spectacle et sortie de fin d'année : les enseignantes ne raisonnent plus en termes de sorties ou spectacles **de fin d'année**.

Un spectacle, tout comme une sortie, est prévu en lien avec le ou les projets de l'année. Il faut le concevoir comme l'aboutissement d'un travail. Ainsi, spectacles ou sorties peuvent se programmer tout au long de l'année.

Cette année, le projet culturel en partenariat avec la communauté de communes a voulu qu'une représentation ait lieu en janvier pour certaines classes et en mars pour d'autres.

Les parents font part de leurs remerciements à l'équipe enseignante.

Travaux d'entretien demandés par Mme Chastagnaret :

- enlever l'arbre qui pousse sur le toit,
- créer des ouvertures dans une classe pour apporter plus de luminosité (cette classe est très sombre et nécessite que les néons soient allumés en permanence),
- stores à réviser : beaucoup ne fonctionnent plus ou très mal,
- peintures des portes et fenêtres à refaire/rénover,
- utilisation de l'école pour l'exposition d'art de l'été : Mme Chastagnaret demande que les œuvres créées tout au long de l'année par les élèves puissent faire partie de l'exposition. Cela sera discuté avec Monsieur Grève.

Pour les membres du conseil,
Compte-rendu validé par les délégués parents.

Mme Chastagnaret, directrice.